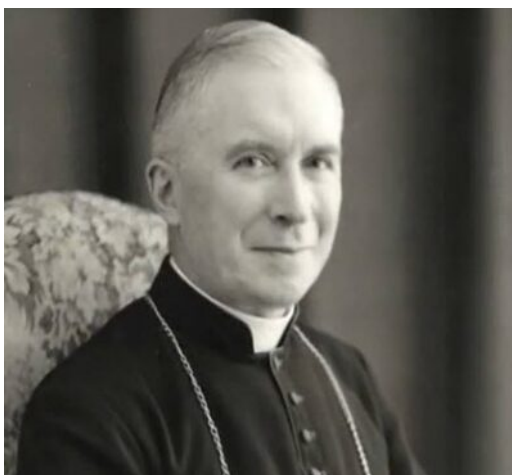


Le combat de la Foi de Mgr Lefebvre est-il toujours d'actualité ?

Publié le 25 mars 2016 · Abbé Laurent Pouliquen · 16 min de lecture



En ce 25 mars, nous célébrons le 25^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Lefebvre. A entendre certains, son combat de la Foi fait partie, déjà !, des pages jaunies de l'histoire de l'Eglise, car, à Rome « ça bouge ». Certains affirment avec conviction que les choses changent et que la crise de l'Eglise commence à être à bout de souffle. Qu'en est-il ?

Le contenu de la Foi n'est toujours pas enseigné

Les faits parlent. Plusieurs demandes de baptême d'adultes et des nouveaux baptisés ayant passé un temps plus ou moins long de catéchuménat dans les paroisses du diocèse, ont rejoint nos chapelles ces derniers mois, affligés par la platitude de l'instruction dispensée. Mgr Lefebvre écrivait dans *Lettre aux catholiques perplexes* que « le catholique savait ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire. On avait la Foi ou bien on l'avait perdue, ou encore on ne l'avait jamais eue. De nos jours, le doute s'est insinué dans les esprits. **L'IGNORANCE DOMINE.** »

Les cardinaux Ottaviani et Bacci qui ont rédigé le bref examen critique du nouvel Ordo Missae en 1969 et qui l'ont présenté au pape **Paul VI**, lui affirment :

« Tant de nouveautés apparaissent dans le nouvel Ordo Missae, et en revanche tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure ou à une autre place – si même

elles y trouvent encore une place – que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude, le doute, ... selon lequel des vérités toujours crues par le peuple chrétien pourraient changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est liée pour l'éternité. »^[1]

C'est ainsi que des fidèles venus récemment rejoindre nos rangs après une pratique religieuse plutôt assidue dans la paroisse, ne savaient même pas qu'il y avait les dix commandements de Dieu et n'avaient jamais entendu parler du chapelet ! Quel enfant, aujourd'hui issu du catéchisme paroissial connaît le Symbole des Apôtres ? Quel enfant a entendu, une fois, parler du purgatoire ?

Rappelons que l'Eglise ne se cantonne pas à la seule personne du pape mais s'étend aux évêques et aux paroisses.

I – Les vertus sont détournées de Dieu et ont pour objet les intérêts de l'homme

Dans *Lettre aux catholiques perplexes*, Mgr Lefebvre écrit : « La foi est devenue un concept fluctuant, la charité une espèce de solidarité universelle et l'espérance n'est plus le Ciel mais en un monde meilleur ici-bas. »

La foi est toujours un concept fluctuant puisque l'Eglise n'enseigne plus mais doit être à l'écoute. Le pape François dans le calamiteux discours du 17 octobre dernier, déclare :

« Une église synodale est une Eglise de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre ». C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Evêque de Rome, chacun à l'écoute des autres. Plus loin, le pape prononce cette phrase osée : « Le chemin synodal commence en écoutant le peuple qui « participe aussi de la fonction prophétique du Christ » !? »^[2]

L'espérance sombre vers la recherche d'un monde meilleur ici-bas. Nous sommes stupéfaits d'entendre le pape François nous parler du réchauffement climatique et de nous inviter à œuvrer à préserver la planète.^[3] Nos regards sont détournés du Ciel, de la béatitude éternelle alors que l'Eglise nous a, dans le passé, à travers les oraisons de la Liturgie, fait prier pour obtenir la grâce du désir ardent du Ciel. Nous avons, dernièrement, assisté à une abomination par la projection sur le mur de l'édifice sacré, la Basilique Saint Pierre, d'une série d'animaux de la jungle avec le son de leurs cris.^[4]

Nous n'entendons plus jamais de la bouche du pape et des évêques le rappel de la charité qui consiste à aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces et d'aimer Dieu par-dessus toutes choses. C'est pourtant l'essentiel de la vie chrétienne. Nous sommes, désormais, invités à une espèce de solidarité vis-à-vis des réfugiés, des démunis et autres, sans référence à l'amour théologal de Dieu. La charité chrétienne est réduite à un rôle humanitaire sans aucun esprit surnaturel.

Vivre en étant de grâce qui est essentiel à la vertu de charité est complètement passé sous silence si bien que tant et tant de chrétiens, de nos jours, n'en ont même pas la notion.

II – Rome est décidément toujours moderniste

a) La liberté religieuse

Elle est définie par le Concile Vatican II comme accordant « à tout homme le droit de professer ouvertement ce que lui dicte sa conscience ».^[5] Donner aux hommes le droit de pouvoir publiquement diffuser leurs erreurs dans la société c'est, explique Mgr Lefebvre, « Promouvoir l'erreur au même rang que la vérité ». L'Eglise l'a toujours condamnée à travers les siècles. Le 6 janvier dernier, une vidéo dans le cadre de l'année de la Miséricorde, présenta la mise en scène sacrilège du prêtre catholique présentant conjointement avec les « ministres » des fausses religions, leur insigne de religion. Le dogme, car c'est un dogme, « en dehors de la religion catholique, point de salut » est rayé et a disparu de la doctrine catholique.

b) L'œcuménisme

Le concile Vatican II reconnaît des valeurs de salut dans toutes les religions, ce qui les met sur le même pied d'égalité. Les fausses religions ont désormais les mêmes droits que la religion catholique. L'Eglise enseigne à travers les siècles que l'erreur n'a aucun droit mais qu'elle est seulement tolérée. Le 15 novembre dernier à Nairobi au Kenya, le pape François a déclaré avec insistance : « Le dialogue œcuménique et interreligieux n'est pas un luxe. C'est quelque chose dont notre monde, blessé par des conflits et des divisions a toujours plus besoin ». ... aberrant !

c) La Collégialité

L'autorité de l'Eglise devient un gouvernement collégial.^[6] Cela entraîne que le Souverain Pontife perd son pouvoir plein, suprême et universel. Cette nouveauté dans l'Eglise n'est pas anodine. Elle touche à l'institution divine de l'Eglise. Les conséquences en sont désastreuses ; Mgr Lefebvre écrit dans *Lettre aux catholiques perplexes* que : « Luther a bouleversé l'Europe spirituellement et politiquement en ruinant la hiérarchie catholique ».

Dans son discours du 17 octobre 2015, le pape François donne des affirmations d'une excessive gravité : « Jésus a constitué l'Eglise en mettant à son sommet le Collège apostolique, dans lequel l'Apôtre Pierre est le « rocher », celui qui doit « confirmer » les frères dans la foi. Mais dans cette Eglise, comme dans une pyramide renversée, le sommet se trouve SOUS LA BASE ». Pour en arriver à une si effroyable parole, le pape a expliqué avant que « L'Eglise n'est autre que le « marcher ensemble » du troupeau de Dieu sur les sentiers de l'histoire à la rencontre du Christ Seigneur – nous comprenons aussi qu'en son sein personne ne peut être « élevé » au-dessus des autres. »

d) Le libéralisme

Le libéralisme c'est le mariage de l'Eglise avec les principes de la Révolution française. C'est aussi le mariage avec les faux principes des Lumières et le mariage de l'Eglise avec les droits de

l'homme.

C'est la destruction de l'ordre social chrétien. Au concile, des textes fondamentaux qui modifient les rapports de l'Eglise avec le monde ont surgi. Ils reconnaissent les régimes fondés sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mgr Lefebvre, dans *Lettre aux catholiques perplexes* écrit : « La séparation de l'Eglise et de l'Etat, acceptée, estimée comme le meilleur statut a fait pénétrer peu à peu l'athéisme dans tous les domaines... Le laïcisme a tout envahi.

Dans son introduction de son livre *Ils l'ont découronné*, Mgr Lefebvre explique que le libéralisme conduit à l'apostasie.

Ni le pape, ni les évêques ne prêchent la **Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ**. Au contraire, au moment des attentats en France, ils se sont faits les chantres de la laïcité.

Au cours de son voyage aux Etats-Unis, entre le 25 et 28 septembre dernier, le pape n'a pas parlé une seule fois de Dieu.

Devant ce libéralisme qui anime les esprits du pape et des évêques, Mgr Lefebvre n'a pas hésité à déclarer le 4 septembre 1987 que « *Rome a perdu la Foi. Rome est dans l'Apostasie !* » Il explique ensuite que le libéralisme nie la divinité de Jésus-Christ. S'adressant à ses prêtres Mgr Lefebvre s'exclame : « On est tout tendu vers le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Notre apostolat c'est le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ ». C'est au cours de cette même conférence que Mgr Lefebvre, à l'adresse de Rome, résume son œuvre et son combat de la Foi : « Vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Eglise, et nous, nous travaillons à la christianisation ».

III – Le décret du 7 juillet 2007^[7], autorisant la messe dite de St Pie V est-il un espoir ?

Rien que le terme, que la messe de Saint Pie V soit un « rite extraordinaire » selon le motu proprio, fait frémir. Il ne s'inscrit pas dans la Bulle *Quod Primum* du 14 juillet 1570 où le pape Saint Pie V entend par la messe qu'il codifie, faire un rempart à la foi catholique et une défense contre les hérésies. « C'est précisément pour faire face aux insidieuses déviations qui de siècle en siècle menacèrent la pureté du dépôt reçu que l'Eglise a élaboré autour de ce dépôt les défenses inspirées de ces définitions dogmatiques et de ces décisions doctrinales. Ces définitions et ces décisions eurent leurs répercussions immédiates dans le culte qui devint progressivement LE MONUMENT LE PLUS COMPLET DE LA FOI DE L'EGLISE » (Bref examen critique).

En conséquence, on comprend le souverain Pontife qui entend « conserver le culte de l'Eglise. On ne chante ou ne récite d'autres formules que celle conforme au missel que nous avons publié. »

Les cardinaux Ottaviani et Bacci dans le bref examen critique soulignent que le missel romain de Saint Pie V est un instrument d'unité catholique. Comment deux rites coexistants et inconciliables^[8] peuvent assurer l'unité de l'Eglise ?

Face à la fermeté de la Foi et à la force de la Bulle *Quod Primum*, le motu proprio de 2007 est un

enfumage pour contenter les esprits grognons qui n'aiment pas la nouvelle messe ou pour contenter des esprits « qui préfèrent l'ancienne messe ».

Dans la charte du 21 novembre 1974, Mgr Lefebvre proclame qu'« on ne peut modifier profondément la « *lex orandi* » (la règle de la prière) sans modifier la « *lex credendi* » (la règle de foi).^[9]

En conclusion

La charte rédigée par Mgr Lefebvre, à Rome, le 21 novembre 1974, est sans conteste, toujours d'actualité :

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise..... Cette réforme étant issue du Libéralisme, du Modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre statut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. »

Abbé Laurent Pouliquen, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Sources : Le Carillon du Nord n° 176 de mars 2016/La Porte Latine du 28 mars 2016

(1) Plus de documents sur Mgr Lefebvre

Accès aux œuvres publiées par Mgr Lefebvre

Vidéo – 25 mars 2012 : biographie de Mgr Marcel Lefebvre, 1905–1991 [23' 09"]

Obsèques de Mgr Lefebvre – Sermon de M. l'abbé Schmidberger – 2 avril 1991

Sur les pas de Mgr Marcel Lefebvre : une petite visite guidée de Tourcoing

Marcel Lefebvre : Une histoire suisse, in lesobservateurs.ch le 24 janvier 2013

« Je crois en la sainteté de Mme Lefebvre », par Credidimus caritati – Vendredi 12 juillet 2013

23 septembre 1979 à la Porte de Versailles : l'émouvant testament spirituel de Mgr Marcel Lefebvre [03' 45"]

Les années de la grande guerre vues par Mgr Marcel Lefebvre

Il y a cinquante ans, le 28 juillet 1962, Mgr Marcel Lefebvre devenait supérieur général des Pères du Saint-Esprit

Sermons et conférences de Mgr Marcel Lefebvre en audio, écrits et vidéos

Mgr Lefebvre tel que nous l'avons connu, abbés J-P Boubée, D.Puga, et P-M. Gainche – Mars 2016

25^e anniversaire du Dies natalis de Mgr Lefebvre – Entretien exclusif de Mgr Tissier de Mallerais – 25 mars 2016

Il y a 25 ans, Mgr Lefebvre nous quittait : entretien de M. l'abbé Bouchacourt à Présent – 25 mars 2016

Lisez, vous aussi, la biographie de Mgr Lefebvre !, abbé Thierry Gaudray – 25 Mars 2016

Mgr Lefebvre et la prédication de la foi, sous le patronage de saint Paul, abbé Thierry Roy – 25 Mars 2016

Mgr Lefebvre meurtri de ce que souffrait l'Eglise mais aussi de devoir s'opposer au pape., abbé Simoulin – 25 Mars 2016

Sermons, vidéos, textes, conférences de ou sur Mgr Lefebvre

Prière pour la glorification de Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre

Sermons écrits de Mgr Marcel Lefebvre

Les vidéos sur ou consacrées à Mgr Marcel Lefebvre

Il y a cinquante ans, le 28 juillet 1962, Mgr Marcel Lefebvre devenait supérieur général des Pères du Saint-Esprit

Notes de bas de page

1. Le Cardinal Ottaviani était préfet, c'est-à-dire le supérieur ou chef, de la Congrégation pour la doctrine de la Foi sous le Pape Paul VI et lors du Second Concile du Vatican. Il est resté célèbre pour ses positions doctrinales très catholiques et fidèles à la foi traditionnelle. Monseigneur Lefebvre le tenait en estime. Suite à la promulgation du rite de la messe de Paul VI ou nouvelle messe (Novus Ordo Missae), le Cardinal Ottaviani et le Cardinal Bacci ont eu le courage d'adresser au Saint Père (Paul VI) une étude de ce nouveau rite de la messe connue sous le nom de *bref examen critique*. Le passage le plus célèbre de ce document est celui-ci : « le nouvel ORDO MISSAE [...] **s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe**, telle qu'elle a été formulée à la XXII^e session du Concile de Trente... ». Le passage cité dans l'article explique que le nouveau rite de la messe tend à changer insensiblement la foi des fidèles et à les conduire sournoisement vers des erreurs doctrinales voire des hérésies.
2. Extrait du [discours du Pape François du 17 octobre 2015](#), au cours de la deuxième session du Synode sur la Famille, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institution du Synode des évêques. L'extrait cité parle de lui-même.
3. Référence implicite à l'encyclique *Laudato Si* du Pape François sur l'écologie, et à la deuxième vidéo du pape diffusée au mois de février 2016, dans le cadre du jubilé de la miséricorde, traitant elle aussi de l'écologie.
4. Référence à la [projection qui eut lieu le 8 décembre 2015](#), place Saint-Pierre, dans la soirée. Elle eut lieu officiellement dans le cadre de la COP21. Des vidéos de cette projection sont en libre diffusion sur Internet.
5. Citation libre de la déclaration *Dignitatis Humanae* du Second Concile du Vatican sur la liber-

té religieuse.

6. La collégialité est une erreur enseignée au Second Concile du Vatican dans la Constitution *Lumen Gentium*. Selon cette thèse fausse, le collège de tous les évêques du monde entier détient le pouvoir suprême sur l'Eglise militante à côté du Pape. Cette erreur est à l'origine d'une contradiction théologique : le pouvoir suprême est détenu par deux autorités dans l'Eglise, le Pape et le collège des évêques. Cela est contraire à la notion même de pouvoir suprême qui suppose un seul chef (ou un seul conseil) au-dessus de tous les autres pouvoirs dans une société. Diverses interprétations ont tenté de résoudre cette contradiction, mais aucune n'apporte de réponse satisfaisante et aucune n'a été officiellement approuvée par l'autorité compétente. Autrement dit, la collégialité est encore aujourd'hui une thèse inexpliquée et non justifiée du Concile Vatican II.
7. **Motu Proprio du Pape Benoit XVI** par lequel il est reconnu que la messe traditionnelle ou tridentine n'a jamais été abrogée et qu'elle peut être célébrée par tout prêtre catholique de rite latin. Ce document a été dénommé de manière plus populaire comme étant « le motu proprio qui a libéré la messe traditionnelle ». En réalité, le rite de Paul VI ou nouveau rite y est désigné comme le rite ordinaire de l'église latine, et le rite tridentin ou traditionnel comme rite extraordinaire ou permis par condescendance envers une minorité marginale de l'église latine.
8. Ces deux rites sont le rite ordinaire (messe de Paul VI) et rite extraordinaire (messe tridentine) qui sont contradictoires dans ce qu'ils signifient. Le rite traditionnel professe que le Christ vient réellement sur l'autel pour se sacrifier et régner par ce moyen. Le nouveau rite professe la réunion du peuple de Dieu sous la présidence du prêtre de manière à faire vivre le Christ en nous. Ces deux professions sont contradictoires. La messe est l'un ou l'autre.
9. Référence implicite à une célèbre citation du Pape saint Célestin Ier : « *ut legem credendi lex statuat supplicandi* », « de sorte que la loi de la prière établit la loi de la foi ». La façon dont nous prions doit être en cohérence avec ce que nous croyons. Le Pape saint Célestin Ier voit les choses dans le sens inverse. La manière de prier des premiers chrétiens est un témoignage de ce à quoi il croient, et donc de la foi primitive. Monseigneur Lefebvre voit un autre aspect. En donnant aux fidèles une manière de prier, l'Eglise renforce la foi des fidèles. Il y est donc dangereux de changer la manière de prier des fidèles : cela risque de changer leur manière de croire.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/le-combat-de-la-foi-de-mgr-lefebvre-est-il-toujours-dactualite-abbe-laurent-pouliquen-25-mars-2016

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France